

Bulletin d'inscription

A compléter et à retourner scanné par mail à contact@rist-groupe.fr au plus tard un mois avant le début de la formation.

Titre du Module	
Dates	

PARTICIPANT :

Mme. M.

Nom.....Prénom.....

Fonction.....

e-mail.....

ENTREPRISE / INSTITUTION :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone..... Fax

Personne responsable de l'inscription (si différente) :

Mme. M.

Nom.....Prénom.....

Fonction..... E-mail.....

FACTURATION :

Etablissement à facturer, si différent :

.....

.....

.....

.....

Cachet de l'Entreprise / Institution

REGLEMENT

Tarif inscription Inter Entreprise: 400€ HT / jour (une série de webinars compte pour un jour)
TVA 20%

Par chèque à l'ordre de **EURL HRM/RIST**, adressé à : **RIST Regus La Grande Arche Paroi Nord 92 044 Paris La Défense Cedex** en indiquant au verso le nom du stagiaire, le titre du stage et ses dates

Par virement bancaire en indiquant la référence :

« **Nom du participant – MLR** » (joindre copie de l'ordre de virement) :

Titulaire du compte : EURL HRM/RIST

Code banque : 30003

Code guichet : 01619

Numéro de compte : 00022402360 - Clé 60

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation des conditions générales figurant page 2 du bulletin.

Date et Signature :



Conditions Générales

Les frais d'inscriptions comprennent l'accès à l'ensemble du programme de la formation, la documentation distribuée au participant sous forme électronique et les pauses. Elle ne comprend pas les déjeuners.

La formation organisée par RIST, peut être prise en compte dans le cadre des plans de formation professionnelle des salariés. Une facture acquittée valant convention de formation simplifiée sera envoyée après réception du règlement.

A la demande, une attestation de présence sera remise aux participants après la formation.

Annulation – Empêchement

- Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (courrier ou e-mail).

Pour toute annulation faite :

- moins de 15 jours précédant le début de la formation, 100% de la prestation sera facturés.
- de 15 à 30 jours précédant le début de la formation, 50% de la prestation sera facturés.
- au-delà de 30 jours précédant le début de la formation, aucun dédit ne sera facturé.

- En cas d'empêchement d'un participant, l'entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord préalable de l'organisateur, avant le début de la formation.

- En cas d'absence ou d'abandon d'un participant au cours de la formation, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

- L'organisateur se réserve le droit de modifier les dates ou d'ajourner un module de formation en cas d'inscription insuffisante et/ ou d'évènement majeur indépendant de sa volonté. Dans ce cas, au choix du participant, l'inscription sera soit remboursée, soit reportée.

Documents et informations pratiques

Des informations pratiques concernant le module de formation ainsi qu'une description détaillée du programme seront également envoyées après inscription définitive.



RIST